



Bon de commande pour voiture incomplet

Par **DMCitron**, le **03/04/2009** à **12:56**

Bonjour,

Je regrette ma commande, j'ai cédé sous la pression du commercial (directeur) et signé trop vite.

Aucune case n'est cochée concernant l'achat à comptant ou à crédit, or je fais un crédit.

De plus oralement il me garantissait la reprise de mon véhicule et il a barré la partie Véhicule repris.

Pour la date de livraison il a mis "1/2 juillet", comment faire valoir ensuite mon droit de retrait en cas de retard ?

Le directeur commercial est parti en vacance, donc pas moyen de le contacter avant 15 jours..

Puis je annuler la commande ?

Merci

Cordialement